

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mars 2021

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adaptation du tableau des effectifs pour les filières administrative, technique et médico-socialeRapporteur : Philippe LaurentI. Adaptations liées à la réorganisation des services de la Ville (-1/+1)

Pour assurer davantage de présence du psychologue Petite enfance dans les multi-accueils, il est proposé de passer le poste à temps non complet de 19 heures à 23 heures hebdomadaires :

Supprimer :	Créer :
- 1 poste de psychologue de classe normale à temps non complet 19h hebdomadaire	- 1 poste de psychologue de classe normale à temps non complet 23h hebdomadaire

II. Adaptation du tableau des effectifs liée à des recrutements (-3/+3)

Le tableau ci-dessous indique les suppressions et créations de postes qu'il est nécessaire de faire en raison des procédures de recrutement, qui ont abouti à la sélection d'agents relevant d'un grade différent de celui de la personne qui a quitté les services de la Ville :

Supprimer :	Créer :
<ul style="list-style-type: none"> - 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe - 1 poste d'adjoint technique - 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe Tous ces postes sont à temps complets	<ul style="list-style-type: none"> - 1 poste de rédacteur - 2 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe Tous ces postes sont à temps complets

III. Adaptation liée au détachement pour stage d'un agent en cours de reclassement (+1)

Créer :
- 1 poste d'adjoint administratif

Les différentes adaptations du tableau des effectifs amènent à supprimer 4 postes et à en créer 5. Ces créations et suppressions doivent être effectuées au 1^{er} avril 2021.

Le bilan s'établit donc ainsi qu'il suit :

Effectifs autorisés en équivalent temps plein	Au 1er mars 2021	Au 1 ^{er} avril 2021
Ville	434,84 (dont 6 détachés pour stage)	435,96 (dont 7 détachés pour stage)
CCAS	17	17
TOTAL :	<i>451,84</i>	<i>452,96</i>

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à adopter le tableau des effectifs au 1^{er} avril 2021 pour les filières administrative, technique et médico-sociale.